Sauver Prouvé

Auteur : Hervé Lévy

Date : 21 novembre 2012

À l'abandon depuis 2009, l'Institution Saint-Joseph de Laxou abrite des façades métalliques signées Jean Prouvé. Quelle est la valeur de ce patrimoine en très grand danger ?

Des immeubles ouverts à tous les vents, dont un superbe édifice d'accueil dévasté de Dominique-Alexandre Louis. Des salles de classe et des chambres où l'on trouve encore des livres de prière déchirés, des bouteilles contenant des produits chimiques, des photos jaunies… Le temps s'est arrêté en 2009 à l'Institution Saint-Joseph de Laxou. Vandales et voleurs de cuivre sont passés par là. En friche, le terrain de 45 000 m^2 ne renferme plus que des bâtiments inutilisables. Les façades-rideaux métalliques colorées sont pourtant de Jean Prouvé (1901-1984) : alors que Nancy vient de célébrer avec fastes son enfant, comment est-il possible que certaines de ses réalisations soient laissées à l'abandon à quelques encablures de la place Stanislas ? Historienne de l'architecture et commissaire scientifique de "Prouvé 2012", Catherine Coley relativise : « *En France, il existe des centaines de milliers de mètres carrés de ce type de façades de Prouvé*. » Rien d'exceptionnel donc, reste « *qu'il serait intéressant de récupérer plusieurs fragments afin de*

les exposer dans la salle permanente du Musée de l'histoire du Fer de Jarvile dédiée au designer, où sont aujourd'hui montrées des pièces similaires venues de Bagnols-sur-Cèze (Gard). Nous préférerions avoir des éléments "locaux". »

Propriété de la Fondation de la Salle, le lieu est très abîmé, mais nous ne « *pouvons rien faire, sur un terrain privé s'il n'y a pas de risque du trouble à l'ordre public ou d'atteinte à la sécurité* » affirme Laurent Garcia, Maire (MoDem) de Laxou s'estimant « *sensible à l'aspect patrimonial* » et affirmant avoir « *écrit un courrier aux frères lassaliens* » pour les alerter. Secrétaire général de la Fondation, Jean-Yves Ricouard est « *conscient de la situation* », mais se félicite surtout de la requalification « *du Plan d'occupation des sols en Plan local d'urbanisme en juillet* » qui offre de nouvelles opportunités « *même si, pour le moment, aucune décision n'est prise* ». En attendant le site se dégrade. Pas si grave selon Catherine Coley, puisque ce n'est que « *du verre brisé, que ces panneaux n'ont pas de valeur marchande* ». Certains ont néanmoins été récemment démontés avec soin…. On peut espérer qu'un échantillon sera sauvé. En effet, quelque soit la destinée du terrain et l'identité de ceux qui le rachèteront, le permis de construire sera accordé par le Maire de Laxou, visiblement sensible à l'intérêt des "façades Prouvé", les seules de ce type en Lorraine.